

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**21 DÉCEMBRE 2022**

À une séance extraordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tenue au centre récréatif Aimélaçois à l'heure habituelle des séances mercredi le 21<sup>ème</sup> jour de décembre 2022. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon. Messieurs Danick Harvey et Rémi Simard sont absents.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

**2022-12-36**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2023.
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour l'année 2023, 2024 et 2025
5. Période de questions se rapportant exclusivement sur le budget de l'année 2022.
6. Levée de la séance extraordinaire.

**2022-12-37**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023.**

**ATTENDU QUE** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

**ATTENDU QUE** le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**RECETTES**

Taxes et tarification	1 969 225\$
Paiement tenant lieu de taxes	94 630\$
Total des services rendus	115 710\$

Autres revenus	52 700\$
Transferts	76 622\$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 308 887 \$</b>

#### **DÉPENSES**

Administration financière	519 571\$
Sécurité publique	242 273\$
Transport	464 981\$
Hygiène du milieu	489 030\$
Urbanisme	99 652\$
Loisirs et culture	306 221\$
Frais de financement	73 212\$
Investissement	113 947\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 308 887 \$</b>

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'année 2023 est accepté tel que présenté ci-dessus.

#### **2022-12-38**

#### **4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR L'ANNÉE 2023-2024 ET 2025**

**ATTENDU QUE** Madame la Mairesse, Claire Gagnon, procède à la lecture du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs soit

#### **2022-12-39**

#### **5. LEVÉE DE LA RENCONTRE.**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie, la rencontre est levée à 19 h 25.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 21 décembre 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées